

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de technicien assainissement à la direction générale territoires et proximité déchets sécurité**

Réf. : 4.2.5

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2024-54 du 14 octobre 2024 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction générale territoires et proximité déchets sécurité, un emploi de technicien assainissement, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- suivre et contrôler les prestations d'exploitation réalisées par les opérateurs d'assainissement et vous l'accompagnez sur la conduite d'opération de travaux d'assainissement sur le territoire du pôle.
- assurer la programmation et la réalisation des travaux d'assainissement de la conduite d'opération et de la maîtrise d'œuvre de travaux d'extension, de rénovation ou de réparations des réseaux d'assainissement attachés à des opérations de voirie.

- réaliser des études et élaborer les dossiers techniques (métrés, plans, solutions techniques, estimation financière, rédaction du cahier des charges et analyse des offres...).

- veiller à l'application des préconisations techniques édictées par Nantes Métropole, dans l'instruction des opérations d'aménagement et des demandes d'autorisation du droit des sols sur le volet assainissement (permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager).

- assurer la réception des réseaux et ouvrages dans le cadre des opérations d'aménagement et apporter une assistance technique à la direction du cycle de l'eau.
- apporter un conseil et une information en matière d'assainissement à Nantes Métropole et assurer le traitement des réclamations.
- suivre et contrôler l'exécution des prestations d'exploitation des opérateurs d'assainissement et effectuez de façon aléatoires de contrôle des opérateurs.

**Décide,**

Article 1 : L'emploi de technicien assainissement à la direction générale territoires et proximité déchets sécurité est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire de technicien territorial, à savoir au minimum IM 373 et au maximum IM 508, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 19 NOV. 2024

Pour la Présidente  
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

21 NOV. 2024